

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 21

Artikel: Les avocats
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196901>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 PALUD, 24, LAUSANNE
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE
 SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
 ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
 Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La fête des Narcisses à distance.

La première fête des Narcisses, à Montreux, nous avait tellement enchanté que c'eût été un bien grand plaisir pour nous d'assister à la seconde.

Oui, mais... il y a souvent des « mais » dans nos projets... Depuis plusieurs jours déjà, un rhumatisme récalcitrant nous faisait des siennes. Samedi, pendant qu'un soleil radieux égaya la nature et favorisait Montreux de ses plus doux sourires, pendant que trains et bateaux transportaient vers ce coin de terre enchanteur des milliers de curieux, nous étions cloué dans un fauteuil, — un fauteuil non officiel et sans traitement.

Et dire que nous avions sous les yeux une aimable invitation du Comité de la presse, accompagnée du programme de la fête, avec sa couverture illustrée de figures colorées, de fleurs animées fort engageantes !...

C'était cruel, quoi !

Suivait le scenario des ballets, donnant des détails laissant entrevoir des choses ravissantes : *La Marche grelotante*, *les Hivernants*, *les Bouquetières*, *les Hirondelles*, *le Prince Narcisse*, *le Chevalier d'Or*, etc.

Et entre deux élancements de sciatique, nous nous représentions le défilé des élégants chevaliers, des chars allégoriques, des mignonne toilettes, ainsi que la bataille de fleurs, où les serpentines et les bouquets s'entre croisaient dans l'air ensoleillé, aux applaudissements enthousiastes de la foule !... Nous nous représentions... Aie !... brrrou !...

Mais voir cela par la pensée seulement, ne vaut pas une bonne place de reporter — libre dans ses mouvements — sur la haute estrade de la fête des narcisses.

Et puis, comptez-vous pour rien la réception cordiale, l'accueil toujours aimable et empressé des amis de Montreux, témoin les comptes rendus de nos confrères, notamment celui de la *Feuille d'Avis*, que nous avons eu le tort de lire après tous nos déboires, et qui nous disait :

« On avait réservé aux journalistes une » agréable surprise. On les a régaliés par sur- » plus, après tant de belles choses, de beau- » coup de bouteilles de ce tant bon vin qui » sort des caves de M. Fonjallaz, à Riez, ou de » M. Joly, à Villeneuve. Et c'est pour ça, voyez- » vous, que je répète qu'il n'y a pas de pays » qui puisse se comparer à Montreux ; il a tout » ce qu'il y a de plus beau, et tout ce qu'il y a » de meilleur au monde ! »

Oui, oui, la moitié de cela suffit ; c'est très bon à dire pour ceux qui étaient présents ; car ce sont là autant de choses qui ne s'apprécient guère à distance.

Bref, nous avons été heureux de constater, par ce qui nous en est revenu de tous côtés, ainsi que par les comptes rendus de nos confrères de la presse, la complète et brillante réussite de la fête des narcisses, si bien comprise, si éminemment gracieuse et attrayante.

Mais, dites-moi, quelle chance !...

Mercredi, jeudi, Mamert et Pancrace n'avaient fait que ronchonner. C'était leur rebuse ordinaire. Vendredi, Péregrin — qui n'a pas meilleur caractère — encore de très mauvaise humeur, se plaisait à assombrir le ciel. Un détestable joran accumulait sur nos têtes de gros nuages, dont les gouttes glacées nous fouettaient le visage.

Tout faisait présumer une série de mauvais jours encore.

A ce moment, un de nos amis rencontra deux députés de Montreux, s'abritant sous leurs parapluies, à la sortie de la séance du Grand Conseil. Il était presque ennuyé de se trouver sur leurs pas, ne sachant vraiment pas que leur dire, tant il était peiné de leur mauvaise chance.

Enfin, il se hasarde de leur dire d'un air contrit : « Eh bien, messieurs..., qu'allez-vous faire demain ?... Il n'y a guère à espérer une amélioration... »

— Demain ? temps superbe, interrompt un des députés, d'un ton parfaitement rassuré, demain, nous faisons la fête !

Et notre ami ahuri : « Alors, c'est différent, tant mieux. Bien du plaisir, messieurs. »

— Merci, ce n'est point ce qui manquera !

Et ils avaient raison. Le lendemain, journée radieuse, fête magnifique.

L'année dernière, pluie torrentielle dans la nuit du vendredi, pluie torrentielle dans la nuit du vendredi : Le lendemain matin, ciel d'azur !

Il y a là, quoiqu'on en dise, quelque chose que nous ne comprenons pas, quelque chose d'extraordinaire. Evidemment, le ciel a un faible pour Montreux. On dirait, n'est-ce pas, que le bon Dieu lui sait gré de fêter le Narcisse, de fêter les fleurs charmantes dont il a si richement paré les hauteurs qui dominent la contrée.

Et par surcroit de bonheur, le Comité d'organisation comptait parmi ses membres M. Jules Capré.

Le bon Dieu, Mamert, Pancrace, Péregrin et l'astronome de Chillon, Montreux a tout pour lui. Comment ne pas dormir tranquille en paix !...

M. Capré avait cependant mis ce pronostic dans un de ses derniers bulletins météorologiques :

« Du 14 au 22, période de mauvais temps pour l'Europe occidentale et centrale. »

Ce qui signifiait, à n'en pas douter, que dans toute l'Europe occidentale, dont nous faisons partie, il peut ventrer, pleuvoir, tonner, le jour de la fête des Narcisses, Montreux restant au milieu de ces intempéries comme une oasis de clarté, de soleil et de joie !

Et cependant, sauf pour cette localité privilégiée, on sait s'ils sont commodes et faciles à se laisser flétrir, ces messieurs les saints de glace, dont le bonheur chaque année est d'interrompre les beaux jours de mai en déchainant les nuages, en ouvrant toutes grandes les bondes des cieux, en se secouant voluptueusement

sous la pluie froide, en se grisant de bise noire, absolument pour le plaisir de faire la nique au soleil et de rejeter leur faute sur la lune rousse, bien innocente, hélas, et au demeurant la meilleure lune du monde.

Nous ne comprenons pas comment MM. Klausfelder frères, de Vevey, n'ont pas encore biffé dans leur *Messager boiteux*, — c'est évidemment pour cela qu'il boite, — ces trois saints malencontreux qui sont la terreur des vigneronnes, des maraîchers et de tant d'autres braves gens.

Et qui sait si ce n'est point à eux — les saints de glace — que nous devons l'invention de la sciatique ?...

L. M.

Les avocats.

Il s'est fondé récemment, à Paris, une publication qui a pour titre : *Revue du Palais*, dans laquelle on a beaucoup remarqué un article de M. Léon Cléry, qui se plaint de l'attitude des avocats appelés à plaider au palais de justice ; il y a aujourd'hui négligence dans le costume et la tenue : « Des avocats barbus et moustachus, des avocats moustachus et barbus, et aussi des greffiers et non moins des huissiers. Un épiménide qui se réveillerait soudain se pourrait croire dans un poste de garde nationale sous le règne de Louis-Philippe, au milieu de « bisets » costumés en gens de loi. »

Autrefois, paraît-il, jamais il ne fut entré dans la tête d'un avocat que l'on pût se présenter à l'audience autrement qu'en cravate blanche ; et Léon Cléry conte à ce propos cette anecdote très caractéristique :

« C'était en été. Un avocat, qui arrivait de la campagne, n'avait pas eu le temps de passer chez lui pour y rectifier son costume, et il se présentait à l'appel des causes, laissant apercevoir sous sa robe un pantalon blanc, et sous son rabat une cravate noire. »

Le président découvre cette hérésie et, d'un ton qui n'admettait pas de réplique, il lui crie : « Maître Schneitzhofer (prononcez Chi-recerf), si vous aviez votre pantalon autour de votre cou et votre cravate autour de vos jambes, vous seriez à peu près en tenue. »

Le relâchement dans le costume et dans la tenue a amené un changement dans la façon de plaider, ou plutôt ces modifications se sont faites ensemble, sans que l'on pût dire que l'une fut cause de l'autre. Toutes deux ont suivi le train des mœurs contemporaines.

Léon Cléry, ajoute le XIX^e Siècle, auquel nous empruntons ces détails, constate que les avocats d'autrefois, les grands, bien entendu, étaient de profonds et solides juristes, mais que ce n'était là qu'une partie de leur talent.

« L'autre partie, ils la devaient tout simplement au culte de ce qu'on appelle, non sans dédain aujourd'hui : la forme. Nous avions toujours cru, remarqué Léon Cléry, que le discours chez un avocat, aussi bien que chez tout orateur, n'était qu'un art d'exprimer sa pensée. La pensée peut être forte et s'exprimer dans un langage vulgaire et sans grâce. Au con-

traire, les idées peuvent être médiocres et trouver dans une expression élégante, originale, châtiée, un charme qu'elles n'empruntent ni à la solidité ni à la profondeur.

» Aussi le rêve de tout orateur a-t-il été d'unir ces deux forces : une expression originale ou élevée mise au service d'idées nobles et justes, et ceux-là seuls ont vécu dans la mémoire des hommes qui ont pu y réussir. Voilà pourquoi les maîtres dont je parle ont toujours montré le grand souci d'unir à la puissance d'une solide argumentation les qualités de correction, de grâce, d'esprit, de charme et d'élégance, par lesquelles ils persuadaient, tandis que la force de leur dialectique leur permettait de convaincre. »

Les avocats d'aujourd'hui n'ont plus le même souci de la forme. Ils affectent même de parler comme on parle, et ils parlent souvent fort mal. M. Léon Cléry prétend qu'il a entendu des avocats qui disent : *tacher moyen de pour essayer de*, et d'un témoin qui se dérobe : *il s'est tiré des pattes*. C'est de la simplicité poussée jusqu'au laisser aller, jusqu'au débraillé même, et Léon Cléry a raison de s'indigner.

Spirituelle réponse.

On sait que Jasmin, le barbier-poète, tout en exerçant sa profession à Agen, sa ville natale, se fit un très grand renom par ses poésies en patois agenais, qui ont de la grâce, de l'élégance et de l'harmonie. Il eut, en outre, l'heureuse chance de voir Sainte-Beuve, Villemin, Lamartine et Alexandre Dumas, lui consacrer des pages très flatteuses.

Jasmin, nous dit *Valensol*, du *Petit Parisien*, compta des amis sincères qui mirent tout en œuvre pour le faire valoir. Justin Maurice, entre autres, venu à Paris, récitant partout les vers du poète languedocien, entraîna le jugement des critiques et provoqua en faveur du poète agenais un véritable engouement. Cela ne fit point l'affaire d'un autre poète du cru, nommé Peyrottes, qui adressa un défi à Jasmin.

« Monsieur, lui disait-il, je me rendrai à Agen le jour et heure que vous m'indiquerez. Nous désignerons quatre personnes connues en littérature pour nous donner trois sujets que nous devrons traiter en vingt-quatre heures. Nous serons enfermés tous les deux, un factionnaire veillera à la porte, les provisions de bouche seules entreront. » — La provocation était très nette.

On attendait la réponse de Jasmin. Accepterait-il le défi ? Jasmin s'en tira avec esprit, par la réponse que voici :

— « Eh quoi ! monsieur, vous proposez à ma Muse, qui aime tant le grand air et sa liberté, de s'enfermer dans une chambre close gardée par quatre sentinelles qui ne laisseraient passer que des vivres, et, là, de traiter trois sujets donnés en vingt-quatre heures ! Vous me faites frémir, monsieur ! Dans le péril où vous voulez mettre ma Muse, je dois vous avouer, en toute humilité, qu'elle ne m'accorde que deux ou trois vers par jour. Les chances, vous le voyez, ne seraient pas égales. L'art qui produit les vers un à un ne peut entrer en concurrence avec la fabrique ! »

Les rieurs furent du côté de Jasmin.

Chars réclames.

A propos des prix accordés samedi dernier par le Comité de la *Fête des narcisses* aux magnifiques Chars-réclame des maisons Kohler et Suchard, on lira peut-être avec intérêt les détails suivants sur les réclames ambulantes :

C'est vers 1875, qu'on vit, pour la première fois, à Paris, ce genre de réclame, par les *hommes sandwichs*.

wichs, de joyeuse mémoire. Au début, ils portaient une planche sur la poitrine, une planche sur le dos et se promenaient les mains dans les poches. Mais les planches se mirent à grandir et devinrent de véritables guérites qui se balladaient à trois pas les unes des autres sur des longueurs de trente ou quarante mètres, de sorte que, en certains endroits, la circulation devenait impossible. Ce fut à tel point que, un beau matin, la police s'en mêla et suprime tout net les hommes sandwiches.

Il fallait trouver autre chose.

On habilla de pauvres diables avec des costumes baroques sur lesquels était brodé en lettres de couleur le libellé de l'annonce ; mais ils n'eurent qu'un succès éphémère ; les gamins s'amusaient à les poursuivre dans les rues et à les agonir d'injures, d'où bagarres et horions... police... suppression...

C'est alors qu'on trouva le système qui fut le plus durable puisqu'il fleurit encore aujourd'hui : celui qui consiste, par une combinaison de bretelles et de ceintures, à établir le panneau-annonce au-dessus de la tête du porteur.

Un peu plus tard, apparurent les premières voitures-réclame attelées de deux et quelquefois quatre chevaux, avec postillons, cochers, grooms. C'était haut comme deux étages et si ça ne pouvait avoir que la largeur réglementaire, la longueur était absolument démesurée. L'administration ne tarda pas à s'émouvoir d'un tel encoragement, elle fit remiser les belles voitures et en réduisit considérablement les proportions.

Mais la plus belle invention, nous dit Georges Rucheray du *Petit Marseillais*, date de 1895, et c'est en l'honneur d'un Music-Hall qu'elle vit le jour : de 4 heures à 8 heures, on rencontrait sur les boulevards et dans les principales rues, six bonshommes habillés de la même façon, fort proprement d'ailleurs, paletots mastic, chapeaux luisants, gants clairs ; ils marchaient deux par deux, d'un pas tranquille et lent. Les deux premiers criaient à l'unisson : « Ce soir, à neuf heures, aux Folies Plastiques, Boumboum, le célèbre équilibriste. » Les deux suivants continuaient : « Ce soir à dix heures, aux Folies Plastiques, les Dorémi, les rois du trapèze. Ce soir, à onze heures, aux Folies Plastiques, *La Bête à bon Dieu*, grand ballet en 2 actes et 4 tableaux. »

Et ils arpentaient les rues sous les huées des loutres qui les traitaient de tas de flammes et de grands prop' à rien.

L'appétit vient en mangeant.

Tel est le proverbe qu'on entend si souvent répéter, et qui n'en est pas moins stupide. A l'en croire, il suffirait de ne jamais se mettre à table pour n'avoir jamais faim, puisque l'appétit ne doit venir qu'en mangeant.

Que n'est-ce vrai !... comme ce serait heureux pour les classes pauvres qui s'exempteraient de la faim en ne mangeant pas !

Un certain docteur a jadis fait et gagné le pari de rester quarante jours sans manger : allez donc lui demander si le quarante-et-unième jour, il ne se sentait aucun appétit par cela même qu'il ne mangeait plus depuis six semaines !

D'où il résultera aussi, par contre, de ce proverbe idiot, que plus on mangerait, plus on aurait faim.

On nous dira peut-être que nous interprétons mal le sens du proverbe, celui-ci signifiant qu'après vous être attablé avec la bouche veule et l'estomac paresseux, aussitôt qu'une cuisine succulente, épicee, savante, vous a taquiné le palais, vous vous sentez peu à peu entraîné à jouer des mâchoires.

Pardon ! mais ce n'est plus de l'appétit, cela !

C'est tout honnement de la gourmandise, cette faculté divine donnée à l'homme de manger au-delà de ses besoins !

Et il y a un abîme entre l'appétit qui se gave de n'importe quoi et la gourmandise d'où est né l'art culinaire qui a inventé les bons morceaux.

L'appétit vous pousse vers la table, la gourmandise vous y guette.

Ah ! oui, le proverbe serait de toute vérité,

s'il disait : « *La gourmandise vient en mangeant* ».

L'appétit a fait souvent avaler d'affreuses choses que la gourmandise aurait interdit même de flairer.

La cité de la bicyclette.

C'est ainsi que les Anglais appellent la ville de *Coventry*, dans le comté de Warwick, et qui est, à cette époque de l'année, en pleine activité. On évalue à environ dix mille le nombre des bicyclettes qui sont fabriquées en un mois à Coventry.

L'année dernière, cette ville a expédié en Angleterre et sur tous les points du monde cent mille machines par la gare aux marchandises et soixante-dix mille par la gare aux voyageurs et London and Northern Railway, sans compter quarante mille machines envoyées à Londres et dans les comtés du centre par le Midland Railway.

D'après les plus basses évaluations, les maisons de Coventry comptent fabriquer cette année au moins quatre cent mille cycles de tous modèles. On estime que dans la ville près de trente-huit mille personnes — soit les deux tiers de la population totale — vivent de l'industrie vélocipédique.

Le conflit hispano-américain et la danse serpentine.

Les manifestations guerrières des Américains n'ont plus de bornes ; elles se traduisent sous toutes les formes. On raconte entre autres qu'un Yankee avait imaginé un moyen de propagande on ne peut plus bizarre. Il avait invité une célèbre danseuse à venir danser devant ses compatriotes la danse serpentine, en se drapant dans le pavillon aux bandes rouges et aux trente-deux étoiles de l'Union Américaine. Il pensait par là ranimer l'enthousiasme militaire et rendre ainsi un important service à son pays. Malheureusement, l'artiste n'a pu se prêter à cette combinaison, étant liée en Europe par ses engagements.

La question sociale en omnibus.

Il pleuvait abondamment, raconte L. Marsallo du *XIX^e Siècle*, et j'étais encaqué dans le coffre d'un omnibus bondé, lorsqu'apparut, sur l'étroit marche-pied du conducteur, un citoyen essoufflé et ruisselant qui, après avoir fourni une course agile, était parvenu, couvert de boue et moucharabé de crotte jusqu'à la nuque, par la rancune piétinée des flaques d'eau, à s'accrocher aux derrières du véhicule sauveur (pensait-il), prêt à l'emmener vers son domicile à l'abri du vent et de l'averse. Vain espoir. Le conducteur, du ton sec des fonctionnaires qu'on dérange pour rien, lui dit : « Complet ! » en indiquant d'un doigt levé au-dessus de son képi, la plaque bleue où en lettres blanches se détachait le même impiégivable mot : « Complet ! » Alors, ce fut tragique, — et symbolique. Cramponné encore à l'omnibus, un déluge sur le dos, l'ouragan volant son chapeau, le citoyen, déçu et trempé, considéra un instant, d'un œil exaspéré, les voyageurs nantis et satisfaits, les gens en places roulant au sec vers leurs demeures et tout à coup, d'une voix où explosaient toutes les colères : « Tas de vaches ! » cria-t-il, et il retomba sur le pavé, le poing brandi de rage, sous l'orage et la tempête.

Hélas ! toute la question sociale est là. Etre monté à temps dans l'omnibus.

Fripouille.

Po on crouïe soudzett, Fripouille étaï on tot crouïe Soudzett ! et mimameint bin pi.